SARL AUTOPASSION SIREN ou IDSP: 535 187 Accès au compte fiscal > Tableau des déclarations TVA > Déclaration

Service gestionnaire : EQUIPE IFU 1

Déclaration 3310CA3 de la période Mars 2023 souscrite en euros le 20/04/2023

TVA et taxes assimilées la présente de la présente de la présente de la présente de la company de la

	Si vous agissez en qualité de représentant d'un assujetti unique mentionné à l'article 256 C du CGI, cocher la case ci-contre							
	Société membre de Groupe TVA (en tant que membre)							
	3310CA3		Formulaire néant					
A.	MONTANT DES OPÉRATIONS R	ÉALISÉES :		•				
	OPÉRATIONS TAXÉES (HT)			OPÉRATIONS NON TAXÉES				
A1	Ventes, prestations de services	79 239	E1	Exportations hors UE				
A2	Autres opérations imposables		E2	Autres opérations non imposables	1 086			
А3	Achats de prestations de services réalisés auprès d'un assujetti non établi en France (article 283-2 du Code général des impôts)		E3	Ventes à distance taxables dans un autre Etat membre au profit des personnes non assujetties Ventes B to C				
	. ,	13 142	E4	Importations (autres que les produits pétroliers)				
A4	Importations (autres que les produits pétroliers)		E5	Sorties de régime fiscal suspensif (autres que les produits pétroliers)				
A5	Sorties de régime fiscal suspensif (autres que les		E6	Importations placées sous régime fiscal suspensif (autres que les produits pétroliers)				
	produits pétroliers)		F1	Acquisitions intracommunautaires				
B1	Mises à la consommation de		F2	Livraisons intracommunautaires à destination d'une personne assujettie - Ventes B to B				
וט	produits pétroliers		F3	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid non imposables en France				
	Acquisitions intracommunautaires	265	F4	Mises à la consommation de produits pétroliers				
B2			F5	Importations de produits pétroliers placées sous régime fiscal suspensif				
ВЗ	Achats d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid imposables en France		F6	Achats en franchise				
B4	Achats de biens ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujetti non établi en France (article 283-1 du Code Général des Impôts)		F7	Ventes de biens ou prestations de services réalisées par un assujetti non établi en France (article 283-1 du Code Général des Impôts)				
B5	Régularisations		F8	Régularisations				
			F9	Opérations internes réalisées entre membres d'un assujetti unique				
B.		ER:						
	TVA BRUTE			Base HT	Taxe due			

Section Sect		Onératio	ns réalisées en l	France r	métropolitaine						
198 Taux reduit 15,5 %	08			Tancer	netropontanie					79 504	15 901
98 Taux réduit 10 % Opérations réalisées dans les DOM 1 Taux normal 8,5 % Opérations réalisées dans les DOM et imposables au taux de 1,75 % Opérations réalisées dans les DOM et imposables au taux de 1,05 % 13 Opérations réalisées dans les DOM et imposables au taux de 1,05 % 14 Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 1,05 % 15 Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 2,10 % 16 Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 2,10 % 17 Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 2,10 % 18 Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 2,10 % 19 Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 2,10 % 19 Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 2,10 % 19 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 19 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 19 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 10 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 10 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 10 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 10 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 10 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 10 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 10 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 10 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 10 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 10 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 10 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 10 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 10 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 10 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 10 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 10 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 10 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 10 Opérations ré										70001	10 001
Opérations réalisées dans les DOM 11 Taux réduit 2,1 % Opérations réalisées dans les DOM et imposables au taux de 1,75 % 12 Opérations réalisées dans les DOM et imposables au taux de 1,75 % 13 Opérations réalisées dans les DOM et imposables au taux de 1,05 % 13 Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 1,05 % 14 Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 1,05 % 15 Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 2,10 % 16 Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 2,10 % 17 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 18 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 19 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 19 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 19 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 10 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 10 Opérations taux 10 Produits pétroliers 11 Taux réduit 13 % 10 Imporations 11 Taux normal 20 % 11 Taux réduit 13 % 11 Imporations 12 Taux réduit 10 % 13 Taux réduit 1,5 % 14 Taux réduit 1,5 % 15 TuA antérieurement déduite à reverser 15 dont TVA sur les produits pétroliers 15 ToVA antérieurement déduite à reverser 15 dont TVA sur les produits importés hors produits pétroliers 15 Sommes à jayuter y compris acompte congés 16 TOTAL DE LA TVA BRUTE DUE (lignes 08 à 5B) 18 529 18 Dont TVA sur opérations à destination de Monaco 17 TVA DÉDUCTIBLE 19 Biens constituant des immobilisations 20 Autres biens et services 21 Autre TVA à déductie (dont régularisation de : 21 TVA sur les produits pétroliers : 21 TVA collectée sur autres produits ou PS ou déductible : 21 TVA produit que produits pétroliers : 22 Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration 23 TOTAL TVA DÉDUCTIBLE (lignes 19 à 2C) 24 Dont TVA déductible sur les produits pétroliers : 25 Crédit de TIC			·								
10 Taux réduit 2,1 % Opérations imposables à un taux particulier Opérations réalisées dans les DOM et imposables au taux de 1,75 % Opérations réalisées dans les DOM et imposables au taux de 1,05 % Opérations réalisées ans les DOM et imposables au taux de 1,05 % Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 1,05 % Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 1,05 % Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 2,10 % Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 0,90 % Opérations réalisées en France cortinentale au taux de 2,10 % Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % Opérations réalisées en France Corse et imposables au taux de 2,10 % Opérations réalisées en France Corse et imposables au taux de 2,10 % Opérations réalisées en France Corse et imposables au taux de 2,10 % Opérations réalisées en France Corse et imposables au taux de 2,10 % Opérations réalisées en France Corse et imposables au taux de 2,10 % Opérations réalisées en France Corse et imposables au taux de 2,10 % Opérations réalisées en France Corse et imposables au taux de 2,10 % Opérations feature											
Taux réduit 2,1 % Opérations imposables à un taux particulier	10										
Opérations imposables à un taux particulier 17 Opérations réalisées dans les DOM et imposables au taux de 1,75 % 18 Opérations réalisées dans les DOM et imposables au taux de 1,05 % 19 Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 2,10 % 19 Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 2,10 % 10 Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 2,10 % 10 Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 0,90 % 10 Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 0,90 % 11 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % 11 Retenue de TVA sur droits d'auteur 12 Anciens taux 13 Anciens taux 14 Produits pétroliers 15 Taux normal 20 % 16 Taux réduit 1,13 % 17 Taux normal 20 % 18 Taux normal 20 % 19 Taux normal 20 % 19 Taux réduit 1,15 % 19 Taux normal 20 % 19 Taux réduit 1,15 % 10 Taux réduit 1,15 %											
T1 Opérations réalisées dans les DOM et imposables au taux de 1,75 % T2 Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 1,05 % D9 opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 1,05 % D9 opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 0,10 % D9 opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 0,90 % D9 opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 0,90 % D9 opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 0,90 % D9 opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 0,90 % D9 opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % D9 opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % D9 opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % D9 opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % D9 opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % D9 opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % D9 opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % D9 opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 0,90 % D9 opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 0,90 % D9 opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 2,10 % D9 opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 2,10 % D9 opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 2,10 % D9 opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 2,10 % D9 opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 2,10 % D9 opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 2,10 % D9 opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 2,10 % D9 opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 2,10 % D9 opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 2,10 % D9 opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 2,10 % D9 opérations réalisées en Corse et imposables petrolers : D9 opérations réalisées en Corse et imposables petrolers : D9 opérations réalisées en Corse et imposables petrolers : D9 opérations réalisées en Corse et imposables petrolers : D9 opérations réalisées en Corse et imposables petr											
Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 1,05 %	T1										
Total	T2	·									
T5 Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 0,90 % T6 Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % T8 Retenue de TVA sur droits d'auteur T8 Anciens taux Produits pétroliers T9 Taux normal 20 % T9 Taux réduit 13 % Imporations T9 Taux réduit 13 % T8 Taux réduit 10 % T9 Taux réduit 10 % T9 Taux réduit 10 % T9 Taux réduit 2,1 % T9 Taux réduit 1,05 % T9 Taux réduit 1,05 % T9 Taux réduit 1,05 % T9 TA artérieurement déduite à reverser T5 TA dont TVA sur les produits importés hors produits pétroliers T9 TA artérieurement déduite à reverser T5 TOTAL DE LA TVA BRUTE DUE (lignes 08 à 5B) T0 TAL DE LA TVA BRUTE DUE (lignes 08 à 5B) T0 TAL DE LA TVA BRUTE DUE (lignes 08 à 5B) T0 TAL DE LA TVA deduite à reverser T0 Autres biens et services T0 Autres biens et	T3										
Retenue de TVA sur droits d'auteur	T4	'									
T7	T5	·									
13 Anciens taux	T6		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·								
Produits pétroliers	T7	Retenue	de TVA sur droits	s d'auteı	ır						
P2 Taux normal 20 %	13	Anciens t	aux								
P2 Taux réduit 13 %		Produits	oétroliers								•
Imporations I1 Taux normal 20 % I2 Taux réduit 20 % I3 Taux réduit 8,5 % I4 Taux réduit 5,5 % I5 Taux réduit 5,5 % I5 Taux réduit 5,5 % I5 Taux réduit 2,1 % I6 Taux réduit 5,5 % I7 Taux réduit 2,1 % I6 Taux réduit 5,5 % I7 Taux réduit 2,1 % I6 Taux réduit 3,5 %	P1	Taux norr	nal 20 %								
11 Taux normal 20 %	P2	Taux rédu	uit 13 %								
I Taux réduit 10 % Taux réduit 5.5 %		Imporatio	ns								
13 Taux réduit 8,5 % 14 Taux réduit 5,5 % 15 Taux réduit 2,1 % 16 Taux réduit 2,1 % 16 Taux réduit 2,1 % 17 TVA antérieurement déduite à reverser 18 dont TVA sur les produits pétroliers 18 dont TVA sur les produits pétroliers 18 Sommes à ajouter y compris acompte congés 18 TOTAL DE LA TVA BRUTE DUE (lignes 08 à 5B) 19 Dont TVA sur acquisitions intra-communautaires 19 Dont TVA sur opérations à destination de Monaco 10 TVA DÉDUCTIBLE 19 Biens constituant des immobilisations 20 Autre TVA à déduire (dont régularisation de : 21 Autre TVA à déduire (dont régularisation de : 21 - TVA collectée sur autres produits ou PS ou déductible : 21 - TVA sur les produits pétroliers : 22 Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration 22 Sommes à imputer y compris acompte congés 22 Indiquer ici le coefficient de taxation unique applicable pour la période s'il est différent de 100 23 TOTAL TVA DÉDUCTIBLE (lignes 19 à 2C) 24 Dont TVA déductible sur les produits pétroliers 25 Dont TVA déductible sur les produits pétroliers 26 Dont TVA déductible sur les produits pétroliers 27 Dont TVA déductible sur les produits pétroliers 28 Dont TVA déductible sur les produits pétroliers 29 Dont TVA déductible sur les produits pétroliers 20 Dont TVA déductible sur les produits pétroliers 21 Dont TVA déductible sur les produits pétroliers 22 Dont TVA déductible sur les produits pétroliers 25 Crédit de TIC 26 Crédit de TIC 27 Crédit de TIC 28 Crédit de TIC 38 Reigliquat de crédit à rembourser (a - b) 39 Taxe due 30 Taxe due	11	Taux norr	nal 20 %							13 142	2 628
14 Taux réduit 2,1 %	12	Taux rédu	uit 10 %								
15 Taux réduit 2,1 %	13	Taux rédu	ıit 8,5 %								
16 Taux réduit 1,05 % TVA antérieurement déduite à reverser	14	Taux rédu	uit 5,5 %								
15 TVA antérieurement déduite à reverser 15A dont TVA sur les produits pétroliers 15B dont TVA sur les produits importés hors produits pétroliers 15B Sommes à ajouter y compris acompte congés 16 TOTAL DE LA TVA BRUTE DUE (lignes 08 à 5B) 18 529 17 Dont TVA sur acquisitions intra-communautaires 53 18 Dont TVA sur opérations à destination de Monaco 17VA DÉDUCTIBLE 19 Biens constituant des immobilisations 10 Autres biens et services 10 030 21 Autre TVA à déduire (dont régularisation de : 21A - TVA collectée sur autres produits ou PS ou déductible : 21B - TVA sur les produits pétroliers : 21C - TVA sur les produits pétroliers : 21C - TVA sur les produits pétroliers : 22 Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration 22A Indiquer ici le coefficient de taxation unique applicable pour la période s'il est différent de 100 23 TOTAL TVA DÉDUCTIBLE (lignes 19 à 2C) 10 030 24 Dont TVA déductible sur les produits pétroliers 2E Dont TVA déductible sur les produits pétroliers 2E Dont TVA déductible sur les produits pétroliers 2CRÉDIT TAXE À PAYER 2FEDIT TO TVA DÉDUT DE TVA (ligne 23 ligne 16) TOTAL TVA DÉDUCTIBLE (lignes 19 à 2C) TOTAL TVA DÉDUCTIBLE (lignes 19 à 2C) TOTAL TVA DÉDUCTIBLE (lignes 19 à 2C) 10 030 25 CRÉDIT TAXE À PAYER 2FEDIT TOTAL TVA DÉDUCTIBLE (lignes 19 à 2C) TOTAL TVA DÉDUCTIBL	15	Taux rédu	uit 2,1 %								
15B dont TVA sur les produits pétroliers 15B dont TVA sur les produits importés hors produits pétroliers 15B Sommes à ajouter y compris acompte congés 16 TOTAL DE LA TVA BRUTE DUE (lignes 08 à 5B) 18 529 17 Dont TVA sur acquisitions intra-communautaires 53 18 Dont TVA sur opérations à destination de Monaco 18 Dont TVA DÉDUCTIBLE 19 Biens constituant des immobilisations 20 Autres biens et services 10 030 21 Autre TVA à déduire (dont régularisation de : 21A - TVA collectée sur autres produits ou PS ou déductible : 21B - TVA sur les produits pétroliers : 21C - TVA sur les produits importés hors produits pétroliers : 22 Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration 22 Sommes à imputer y compris acompte congés 22A Indiquer ici le coefficient de taxation unique applicable pour la période s'il est différent de 100 23 TOTAL TVA DÉDUCTIBLE (lignes 19 à 2C) 10 030 24 Dont TVA déductible sur importations sur les produits pétroliers 25 Dont TVA déductible sur les produits pétroliers 26 Dont TVA déductible sur les produits pétroliers 27 CRÉDIT TAX L'A DÉDUCTIBLE (lignes 19 à 2C) 10 030 28 REGULARISATION DES TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION (TIC) 29 CRÉDIT TAX L'A DÉQUE (ligne 23 - ligne 16) 10 030 20 REGULARISATION DES TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION (TIC) 20 Crédit de TIC 21 Crédit constaté (a) 10 074 (dans la limite de la ligne TD) (b) 10 075 (attendu	16	Taux rédu	ıit 1,05 %								
15B dont TVA sur les produits importés hors produits pétroliers	15	TVA anté	rieurement dédu	ite à rev	erser						
Sommes à ajouter y compris acompte congés 18 529 18 529 19 Dont TVA sur acquisitions intra-communautaires 53 53 18 Dont TVA sur acquisitions intra-communautaires 53 18 Dont TVA sur opérations à destination de Monaco TVA DÉDUCTIBLE 9 Biens constituant des immobilisations 10 030 21 Autre TVA à déduire (dont régularisation de : 21A - TVA collectée sur autres produits ou PS ou déductible : 21B - TVA sur les produits pétroliers : 21C - TVA sur les produits importés hors produits pétroliers : 3 21C - TVA sur les produits importés hors produits pétroliers : 3 22 Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration 22 Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration 22 Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration 22 Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration 22 Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration 23 TOTAL TVA DÉDUCTIBLE (lignes 19 à 2C) 10 030 24 Dont TVA déductible sur importations sur les produits pétroliers 25 Dont TVA déductible sur les produits pétroliers 25 CRÉDIT TAXE À PAYER 25 CRÉDIT DE TVA (ligne 23 -	15A		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	•							
TOTAL DE LA TVA BRUTE DUE (lignes 08 à 5B)			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			s pé	troliers				
17 Dont TVA sur acquisitions intra-communautaires 53 18 Dont TVA sur opérations à destination de Monaco TVA DÉDUCTIBLE 19 Biens constituant des immobilisations 20 Autres biens et services 10 030 21 Autre TVA à déduire (dont régularisation de : 21A - TVA collectée sur autres produits ou PS ou déductible : 21B - TVA sur les produits pétroliers : 21C - TVA sur les produits importés hors produits pétroliers :) 22 Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration 2C Sommes à imputer y compris acompte congés 1ndiquer ici le coefficient de taxation unique applicable pour la période s'il est différent de 100 23 TOTAL TVA DÉDUCTIBLE (lignes 19 à 2C) 10 030 24 Dont TVA déductible sur importations sur les produits pétroliers 2E Dont TVA déductible sur les produits pétroliers 2E Dont TVA déductible sur les produits pétroliers 2E CRÉDIT TAXE À PAYER CRÉDIT DE TVA (ligne 23 - TAXE À PAYER CRÉDIT DE TVA (ligne 23 - TAXE À PAYER CRÉDIT DE TVA (ligne 23 - TAXE À PAYER Crédit de TIC Versement de TIC attendu Crédit constaté (a) Reliquat de crédit à rembourser (a - b) Taxe due Montant Montant Montant Montant Montant											
18 Dont TVA sur opérations à destination de Monaco TVA DÉDUCTIBLE 19 Biens constituant des immobilisations 20 Autres biens et services 21 Autre TVA à déduire (dont régularisation de : 21A - TVA collectée sur autres produits ou PS ou déductible : 21B - TVA sur les produits pétroliers : 21C - TVA sur les produits importés hors produits pétroliers :) 22 Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration 22 Sommes à imputer y compris acompte congés 22A Indiquer ici le coefficient de taxation unique applicable pour la période s'il est différent de 100 23 TOTAL TVA DÉDUCTIBLE (lignes 19 à 2C) 24 Dont TVA déductible sur importations sur les produits pétroliers 25 Dont TVA déductible sur les produits pétroliers 26 Dont TVA déductible sur les produits pétroliers 27 CRÉDIT TAXE À PAYER 28 CRÉDIT DE TVA (ligne 23 -											
TVA DÉDUCTIBLE 19 Biens constituant des immobilisations 20 Autres biens et services 10 030 21 Autre TVA à déduire (dont régularisation de : 21A - TVA collectée sur autres produits ou PS ou déductible : 21B - TVA sur les produits pétroliers : 21C - TVA sur les produits importés hors produits pétroliers :) 22 Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration 2C Sommes à imputer y compris acompte congés 2A Indiquer ici le coefficient de taxation unique applicable pour la période s'il est différent de 100 23 TOTAL TVA DÉDUCTIBLE (lignes 19 à 2C) 10 030 24 Dont TVA déductible sur importations sur les produits pétroliers 2E Dont TVA déductible sur les produits pétroliers CRÉDIT TAXE À PAYER 25 CRÉDIT DE TVA (ligne 23 -			•								53
Biens constituant des immobilisations 20	18			à destina	ation de Mona	CO					
20 Autres biens et services 10 030 21 Autre TVA à déduire (dont régularisation de : 21A - TVA collectée sur autres produits ou PS ou déductible : 21B - TVA sur les produits pétroliers : 21C - TVA sur les produits pétroliers : 21 Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration 22 Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration 23 Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration 24 Indiquer ici le coefficient de taxation unique applicable pour la période s'il est différent de 100 25 TOTAL TVA DÉDUCTIBLE (lignes 19 à 2C) 10 030 26 Dont TVA déductible sur importations sur les produits pétroliers 26 Dont TVA déductible sur les produits pétroliers 27 CRÉDIT TAXE À PAYER 28 CRÉDIT DE TVA (ligne 23 -					_						
Autre TVA à déduire (dont régularisation de :				nobilisat	ions						
21A - TVA collectée sur autres produits ou PS ou déductible : 21B - TVA sur les produits pétroliers : 21C - TVA sur les produits importés hors produits pétroliers :) 22 Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration 2C Sommes à imputer y compris acompte congés 22A Indiquer ici le coefficient de taxation unique applicable pour la période s'il est différent de 100 23 TOTAL TVA DÉDUCTIBLE (lignes 19 à 2C) 24 Dont TVA déductible sur importations sur les produits pétroliers 2E Dont TVA déductible sur les produits pétroliers 2E Dont TVA déductible sur les produits pétroliers 2E CRÉDIT 25 CRÉDIT DE TVA (ligne 23 -											10 030
21B - TVA sur les produits pétroliers : 21C - TVA sur les produits importés hors produits pétroliers :) 22 Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration 2C Sommes à imputer y compris acompte congés 22A Indiquer ici le coefficient de taxation unique applicable pour la période s'il est différent de 100 23 TOTAL TVA DÉDUCTIBLE (lignes 19 à 2C) 10 030 24 Dont TVA déductible sur importations sur les produits pétroliers 2E Dont TVA déductible sur les produits pétroliers 2E Dont TVA déductible sur les produits pétroliers CRÉDIT TAXE À PAYER 25 CRÉDIT DE TVA (ligne 23 -			•								
21C - TVA sur les produits importés hors produits pétroliers :) 22 Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration 2C Sommes à imputer y compris acompte congés 22A Indiquer ici le coefficient de taxation unique applicable pour la période s'il est différent de 100 23 TOTAL TVA DÉDUCTIBLE (lignes 19 à 2C) 24 Dont TVA déductible sur importations sur les produits pétroliers 2E Dont TVA déductible sur les produits pétroliers CRÉDIT 25 CRÉDIT DE TVA (ligne 23 -				•	ts ou PS ou de	éduc	ctible :				
Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration											
2C Sommes à imputer y compris acompte congés 22A Indiquer ici le coefficient de taxation unique applicable pour la période s'il est différent de 100											
Indiquer ici le coefficient de taxation unique applicable pour la période s'il est différent de 100						céd	ente déc	laration			
période s'il est différent de 100 23 TOTAL TVA DÉDUCTIBLE (lignes 19 à 2C) 24 Dont TVA déductible sur importations sur les produits pétroliers 2E Dont TVA déductible sur les produits pétroliers CRÉDIT TAXE À PAYER 25 CRÉDIT DE TVA (ligne 23 - ligne 16) REGULARISATION DES TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION (TIC) Crédit de TIC Crédit constaté (a) Crédit imputé sur la TVA (dans la limite de la ligne TD) (b) Montant Montant Montant Montant Montant Montant Montant Montant 10 030 10 0	2C			•	_ ·				1		
TOTAL TVA DÉDUCTIBLE (lignes 19 à 2C)	22A				on unique app	olica	ble pour	la			
Dont TVA déductible sur importations sur les produits pétroliers	22				20 10 à 2C\						40.020
Don't TVA déductible sur les produits pétroliers TAXE À PAYER 25											
CRÉDIT DE TVA (ligne 23 - TD TVA DUE (ligne 16 - ligne 23) 8 499 REGULARISATION DES TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION (TIC) Crédit de TIC Crédit constaté (a) Crédit imputé sur la TVA (dans la limite de la ligne TD) (b) Reliquat de crédit à rembourser (a - b) Montant Montant Montant Montant Montant Montant		' ' '									
TD TVA DUE (ligne 16 - ligne 23) 8 499			acauclinic sul I	es prout	nra henonera	TA	YE À DA	VEP			1
Image: Property of the prope	T	CPÉDIT DE TVA /ligno 22									
REGULARISATION DES TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION (TIC) Crédit de TIC Crédit constaté (a) Crédit imputé sur la TVA (dans la limite de la ligne TD) (b) Montant Montant Montant Reliquat de crédit à rembourser (a - b) Taxe due Montant Montant											
Crédit de TIC Crédit constaté (a) Crédit imputé sur la TVA (dans la limite de la ligne TD) (b) Montant Crédit de TIC Attendu Reliquat de crédit à rembourser (a - b) Montant Montant Montant Montant Montant											
Crédit constaté (a) Crédit imputé sur la TVA (dans la limite de la ligne TD) (b) Montant Crédit imputé sur la TVA (dans la limite de la ligne TD) (b) Montant Reliquat de crédit à rembourser (a - b) Montant Montant Montant		Crédit de TIC Versement de TIC									
TVA (dans la limite de la ligne TD) (b) Taxe due Montant			0 / 111	Créd	it imputé sur l	a				 	
Montant Montant Montant Montant Montant				TVA (d	dans la limite					axe due	
			Montant	<u> </u>	7 7 7			Monta	ant		Montant
		TICFE		X1			Y1			Z1	

	TICGN		X2			Y2		Z2		
	TICC		Х3			Y3		Z3		
	TOTAL		X4 (X1 + X2 + X3)			Y4 (Y1 + Y2 + Y3)		Z4 (Z1 + Z2 + Z3)		
	DETERMINATION DU MONTANT A PAYER ET/OU DES CREDITS DE TVA ET/OU DE TIC									
26		ement demandé : n° 3519 joint	sur		X5		le TIC imputé su de la case X4)	r la TVA		
AA	société tête	VA transféré à la e de groupe sur la récapitulative			28	TVA NETTE DUE (ligne TD - ligne X5)			8 499	
27	26 - ligne A	porter (ligne 25 - A) Cette somme gne 22 de la proc	est		29	Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310A				
Y5	Rembourse TIC deman (report de l		t de	0	Z5	conson	es taxes intérieur nmation dues de la case Z4)	es de		
Y6	société tête déclaration	TC transféré à la e de groupe sur la récapitulative 33 ort de la ligne Y4	310-		AB	société déclara	payer acquitté pa tête de groupe s tion récapitulativ \3G (lignes 28 +	sur la e		
					32	(lignes	À PAYER 28 + 29 + Z5 - Al z pas d'effectuer le rè ndant)			8 499

Attention! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29 et des taxes intérieures de consommation (TIC) déclarées ligne Z5.

Les montants de TVA Pétrole connus de la DGFiP avant modifications éventuelles par le déclarant sont mentionnés ci-dessous pour mémoire. Si ces montants ne sont pas corrects, vous pouvez les rectifier sur chacune des lignes correspondantes sur le formulaire de TVA.

	MONTANTS DE TVA CONNUS DE LA DGFIP						
	TVA sur les produits pétroliers	Taxe due					
P1	Taux normal 20 %						
P2	Taux réduit 13 %						
	TVA à l'importation	Base imposable					
A4	Opérations taxées - Importations (autres que les produits pétroliers)	13 142					
11	Taux normal 20 %	13 142					
12	I2 Taux réduit 10 %						
13	Taux réduit 8,5 %						
14	Taux réduit 5,5 %						
15	Taux réduit 2,1 %						
16	16 Taux réduit 1,05 %						
	nent par imputation (utiliser l'imprimé papier 3516 disponible sur le site impots.gouv.fr ou auprès de votre service des impôts)						